

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 6 FEVRIER 2023



Membres présents : M.DAVID, Mme BOSCHER, M. JONVEL, M. COSTARD, M. LE. MOAL, Mme GUERIN, Mme LECOURT, Mme BOURRY, Mme BAUDET, Mme BESNEVILLE, M. ROUILLE, M. JAMES, Mme VALLET, Mme GOUAULT-CARIOT, M. L'HERMENIER, Mme CLEMENT, M. OLLIVIER, Mme DEMIRASAL, Mme GIRARD, Mme HERVE, Mlle LECOURT, Mlle JUMEL, M. LOZANO, M. RAULT, M. LINTANF

Membres absents excusés : M. BALAN, Mme NEVEUX, Mme GOUAULT, Mme CADIEU, Mme MERIAN, M. SELLIER, Mme GAUDIN, Mme COUSIN, Mme TRIBOULET, Mme TRAVERT-LE ROUX

Ordre du jour :

1. Domaine administratif

- 1.1. Désignation du secrétaire de séance.
- 1.2. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 28 novembre 2022.

2. Vie scolaire et pédagogique

- 2.1. Préparation rentrée scolaire sept 2023 : DGH (info)
- 2.2. Enquête Locale Climat Scolaire (ELCS) (info)
- 2.3. Stage en entreprise 3^{ème} : expérimentation avec Région Bretagne (info)

3. Domaine financier

4. Questions diverses

- 4.1. Journée préparation oral DNB
- 4.2. Absence des professeurs
- 4.3. Stages de 3^{ème}
- 4.4. Commission restauration
- 4.5. UNSS
- 4.6. Parking
- 4.7. Transport Distribus

Ouverture de la séance à 17h50.

25 membres sont présents.

I. Domaine administratif

- 1.1 Mme Bourry est secrétaire de séance.
- 1.2 Le PV du CA du 28.11.2022 est adopté.

II. Dotation Globale Horaire (DGH)

- 2.1 M. DAVID présente les effectifs prévisionnels pour la rentrée de septembre 2023

Niveau	Effectifs prévus	Divisions prévues	Effectif moyen par division	SEGPA	
				Effectifs prévus	Divisions prévues
6ième	155	6	25,9	18	2
5ième	137	5	27,4	26	2
4ième	178	6	29,6	30	2
3ième	146	5	29,2	26	2

L'effectif total prévu à la rentrée 2023 s'élève à 716 élèves, soit près de 150 élèves de moins qu'à l'ouverture du collège il y a 4 ans. M. DAVID rappelle que même si cette baisse était attendue en raison de l'ouverture du collège d'Hillion, une baisse de tous les effectifs sur le département des Cotes d'Armor est prévue dans une prospective à 20-30 ans menée par le conseil départemental. De plus, une répartition inégale des effectifs par rapport aux capacités d'accueil des différents collèges du secteur (Hillion, Lamballe, Erquy, Pléneuf) risque de réinterroger la carte scolaire actuelle.

M. DAVID présente la répartition des 726h de la DGH calculée en fonction des horaires réglementaires pour chaque niveau et du nombre de divisions prévues. L'apport en heure sur les postes définitifs est de 687h, auxquelles sont retranchées 25,5 h (temps partiel, mission formation), ce qui porte à 661,5h le nombre réel d'heures disponibles sur postes définitifs. M. DAVID propose de combler les 64,5 h manquantes (différence entre les ressources et les besoins) par les mesures suivantes : une suppression de 2 postes (2 fois 18h) en technologie et en anglais, le recrutement d'un stagiaire (8,5h) en Physique-Chimie, des compléments de service reçus en provenance d'un autre collège (15h), demande de blocs de moyen provisoire (BMP, 19h) et par des heures supplémentaires réalisées par les enseignants en poste (58h).

M. DAVID dresse un bilan positif de cette répartition de la DGH qui malgré la diminution de la dotation liée à la baisse des effectifs, permet à tous les enseignants titulaires de ne pas avoir à donner de complément de service dans un autre collège. De plus, la suppression de 2 postes se fait sans 'coût humain' puisque ces deux postes étaient vacants jusque-là. Cette répartition de la DGH permet également le maintien des dédoublements, de l'option

théâtre (peut-être remplacée par une CHAT à la rentrée, ce qui permettrait de récupérer de nouvelles heures), des dispositifs DPO, natation, chorale et FLS (enseignement du français en faveur des élèves allophones)

Un représentant des parents s'interroge sur la stratégie en cas d'absence de recrutement d'un stagiaire en physique-chimie. M. DAVID répond qu'un BMP sera alors demandé.

Un des représentants des enseignants lit une motion syndicale (en annexe de ce PV).

2.2 Enquête locale climat scolaire

Les parents et le personnel ont la possibilité de répondre à cette enquête en ligne, qui vise à mesurer le ressenti des différents membres de la communauté scolaire (élèves, personnels, parents) sur la qualité de la vie au collège. La passation de ce questionnaire est obligatoire pour les élèves du collège, sauf si les parents s'y sont opposés au moment où l'information leur a été transmise. La confidentialité et l'anonymat sont garantis. Pour les élèves, cette enquête a été ou sera réalisée sur le temps scolaire dans la salle informatique, en présence d'un professeur.

Une restitution du bilan sera faite devant le conseil pédagogique et le conseil d'administration d'ici la fin de l'année.

M. DAVID précise qu'un accompagnement par les porteurs de l'enquête est possible pour aider la direction dans l'interprétation des résultats et la mise en place d'un plan d'action.

2.3 Expérimentation stage de 3^{ième} en lien avec la Région Bretagne

Constat est fait de la difficulté de certains élèves à trouver un stage de 3^{ième} et du manque d'équité entre les élèves pour cette recherche, certains élèves bénéficiant du réseau de leurs proches et pas d'autres.

Le collège Simone Veil a été sollicité par la Région Bretagne pour participer à une expérimentation visant :

- 1- à mettre en place une plateforme de recensement des offres de stage sur la Région (1000 offres actuellement recensées),
- 2- à créer du lien avec les acteurs professionnels pour augmenter le nombre d'offres de stage et définir les attentes réciproques entre Education Nationale et professionnels,
- 3- à identifier des partenaires dans des domaines très ciblés (domaine artistique, environnement, etc.).

Les représentants des parents font remarquer qu'accueillir un élève de 3^{ième} en stage d'observation est exigeant en termes de temps à consacrer au stagiaire, d'organisation des journées, de réflexion sur les tâches possibles à lui confier, etc. et que ces éléments doivent être bien compris par les professionnels avant d'accepter des élèves.

III. Domaine financier

IV. Questions diverses

Questions des parents d'élèves

↳ **Journée de préparation à l'oral du DNB**

Le vendredi 13 janvier a été organisée une journée de préparation à l'oral du DNB. Nous tenions à vous remercier pour cette préparation proposée aux élèves de 3ème.

Par contre, nous sommes surpris du jour choisi. En effet, pourquoi bloquer un vendredi pour une épreuve concentrée sur une seule matinée. Est-ce qu'un mercredi n'aurait pas suffi ? En effet, cette organisation n'a-t-elle pas compliqué la vie des collégiens dépendant du car pour leur trajet et ceux habituellement mangeant à la salle de restauration du collège ?

Ce choix est certainement justifié par des informations que nous n'avons pas, mais serait-il possible de les connaître afin de répondre aux interrogations de certains parents d'élèves?

Le choix du vendredi était basé sur deux principes : 1-éviter de toujours banaliser le mercredi matin et pénaliser systématiquement les mêmes cours pour les élèves et 2- permettre à l'ensemble des enseignants de pratiquer au moins une fois la tâche de jury (certains enseignants ne travaillent pas le mercredi).

Cependant, les contraintes de transport des élèves sont tout à fait légitimes.

Les prochains oraux DNB blancs et les épreuves finales d'oral du DNB auront lieu un mercredi matin (12.04.2023 et 07.06.2023 respectivement).

↳ **Absence de professeurs**

Suite à de très nombreuses interrogations et même inquiétudes de parents d'élèves, pouvez-vous nous faire un état des lieux des absences de professeurs en ce moment : nom, matière enseignée, classes concernées, durée de l'arrêt ? Des remplacements peuvent-ils être espérés et quelles démarches restent à être effectuées pour obtenir d'éventuels remplacements ?

M. DAVID reconnaît que cette année scolaire est particulièrement impactée par des absences de professeurs et rappelle que le nombre de remplaçants est extrêmement faible au niveau du rectorat.

Plus précisément, les absences actuelles et propositions pour le remplacement sont les suivantes :

- Technologie : absence de M. GESTIN depuis novembre, non remplacé à l'heure actuelle (pénurie de remplaçants en technologie)
- Physique-Chimie : absence de Mme GERBIT depuis pratiquement le début de l'année, un remplaçant devrait arriver début mars (en raison du début du congé maternité de l'enseignante).
- Anglais : absence de Mme LEMERLE-PERCEVAULT depuis décembre 2022, remplacée grâce à des solutions internes à l'établissement (heures supplémentaires assurées par des professeurs du collège)
- Français : absence de Mme COMMEUREUC depuis début janvier. En raison de la pénurie de remplaçants en français, quelques enseignants du collège assurent ponctuellement (en heures supplémentaires) certaines heures de cours auprès des classes. Une demande en urgence a été adressée au rectorat d'académie.

↳ Stage de 3^{ème}

Pouvez-vous rappeler l'objectif de ce stage et les attendus ? Est-ce que tous les élèves de 3^{ème} ont trouvé un stage ?

En fonction des retours des élèves, l'enseignant peut-il échanger avec le référent de stage ?

M. DAVID indique que 95% des élèves trouvent un stage et que les 5% restant trouvent un stage au sein du collège. La fiche d'évaluation a été mise en place pour la première fois cette année et le bilan est plutôt très positif car valorisant pour les élèves.

M. DAVID reconnaît qu'il y a un besoin de travail sur les attentes réciproques entre collège, élèves et encadrant du stage.

↳ Restauration

Une commission Restauration est-elle prévue prochainement ? Nous trouvons qu'il s'agit d'une instance utile, même si elle n'est pas obligatoire officiellement. Et nous souhaiterions donc qu'elle soit reprogrammée, d'autant que la restauration du collège est un sujet qui revient systématiquement dans les remarques des parents en amont des conseils d'administration. Par ailleurs, nous proposons que les élèves du collège soient davantage associés à cette commission (davantage d'élèves présents et/ou davantage de remontées d'informations par les élèves présents suite à un questionnement dans les classes).

M. DAVID indique qu'il prévoit une commission Restauration fin mars-début avril. Afin de mieux identifier la situation, le collège prévoit de diffuser un questionnaire aux élèves par l'intermédiaire du CVC et des délégués de classe. Et de prévoir celui-ci suffisamment en amont afin de permettre à chacun et chacune d'y répondre.

↳ UNSS

L'association sportive propose des activités les midis et le mercredi après-midi. Certains parents souhaiteraient avoir une visibilité sur les choix faits sur l'année par les professeurs d'EPS concernant les compétitions auxquelles pourraient participer leurs enfants le mercredi après-midi. Le cross a eu lieu en novembre, qu'en est-il des autres sports (comme les sports collectifs) ? Comment les choix d'inscription de l'établissement aux compétitions UNSS sont-ils faits ? Une meilleure visibilité sur l'année pourrait peut-être permettre à plus d'élèves de s'inscrire le mercredi après-midi.

Une représentante des professeurs, enseignante d'EPS rappelle que le choix de participer aux compétitions officielles UNSS se fait :

- 1- en fonction de l'intérêt des élèves pour les compétitions et notamment de la possibilité de créer au moins une équipe,
- 2- seulement pour les disciplines pour lesquelles il y a des entraînements réguliers pendant l'année en AS. L'enseignante rappelle aussi le coût engendré par des déplacements ainsi que les potentielles difficultés d'organisation.

Le calendrier annuel pourra être transmis en début d'année. L'enseignante précise que que l'AS est une association et que des représentants des parents sont les bienvenus dans l'association.

🔗 Parking

Nous constatons toujours une mauvaise utilisation du dépose minute : présence récurrente de voitures "ventouses" ou non utilisation de l'espace disponible. Ces incivilités peuvent entraver la fluidité de la circulation aux heures de pointe. Il nous semble important de prévoir une communication auprès des parents pour un bon usage de cet aménagement.

M. DAVID indique qu'une communication sur les règles de circulation et du dépose-minute pourra être faite auprès des parents.

🔗 Transport Distribus entre le collège Simone Veil et la gare SNCF

Depuis la rentrée 2022, à la fin du collège, vers 17h00, il y a un nouveau bus (plus grand) qui permet aux élèves d'aller jusqu'à la Gare SNCF. De la gare SNCF, ils récupèrent le réseau distribus.

Or, depuis quelques temps, ce bus ne semble pas équipé du système de lecture des cartes Korrigo et des tickets "citadine". Suivant le chauffeur, les élèves qui ont une carte KORRIGO avec des billets citadines sont acceptés, ou pas. (pour aller jusqu'à la gare SNCF) Le matin, avec les bus de petite taille, le système fonctionne très bien et les élèves ont besoin, pour aller au collège, de leur carte Korrigo et d'une place citadine. Le soir, cette même carte n'est pas acceptée.

Des parents du collège ont contacté le réseau Distribus. La réponse a été la suivante: l'accès ne sera plus autorisé aux élèves qui disposent de la carte citadine, mais uniquement la carte transport scolaire . Les élèves avec la carte korrigo doivent aller prendre le bus à l'arrêt Ville Merrien.

Est-ce normal de ne pas avoir accès à ces bus pour aller à la gare SNCF alors que pour en venir, cela se passe très bien (avec une carte korrigo, billet citadine)?

D'une manière générale, les parents et les enfants qui habitent Lamballe-Armor (et dont les enfants sont au collège Simone Veil) gagneraient à disposer d'une information claire à ce sujet.

Pourquoi la situation a changé cette année? En effet, cette ligne est en place depuis l'ouverture du collège S. Veil. Est-il possible de revenir au fonctionnement initial afin de simplifier l'utilisation pour les collégiens ?

En l'absence de représentants de Lamballe Terre et Mer lors du CA, aucune réponse n'a pu être donnée à cette question. Cependant, des échanges de mail avec Mme TRAVERT-LEROUX sont en cours pour comprendre la situation et essayer de trouver une solution.

L'ordre du jour étant épuisé, le Principal lève la séance à 19h46.

Le Président de séance

Jean-François DAVID



La secrétaire de séance

Gaëlle BOURRY

A handwritten signature in black ink, which appears to read "Bourry".